

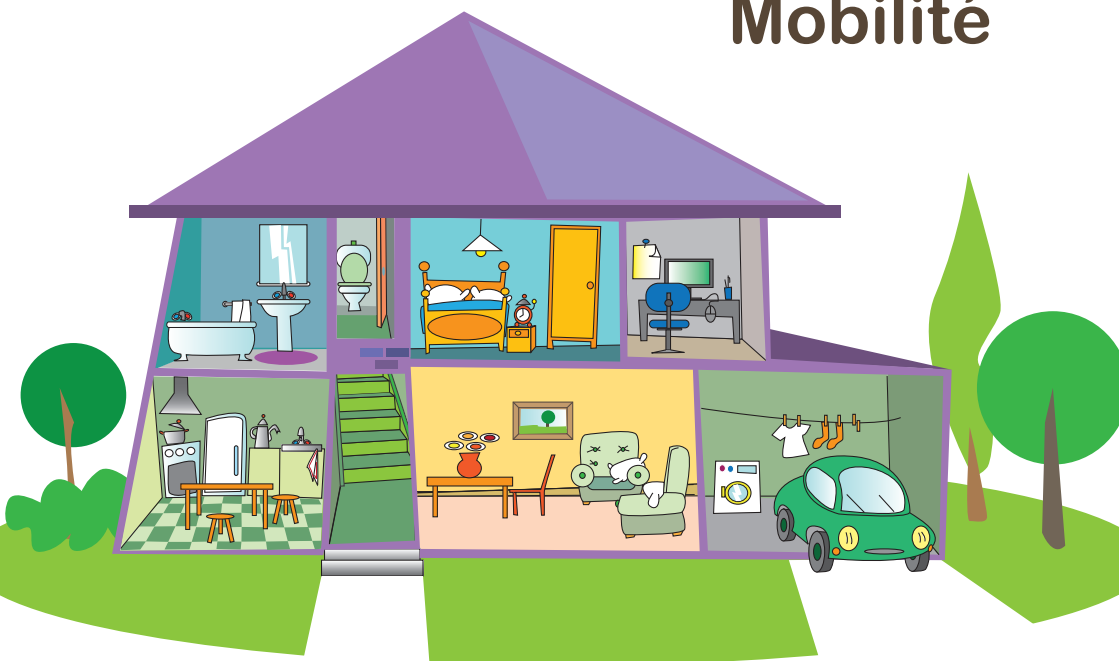


BIEN VIVRE CHEZ SOI

Maintien à domicile

Autonomie

Mobilité



La Wallonie vous aide à mieux vivre chez vous!

www.bienvivrechezsoi.be

 0800 16 061
appel gratuit



Service public de Wallonie

N°vert: 0800 1 1901

N°spécifique: 081 32 72 11



BIEN VIVRE CHEZ SOI

**Vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap ?
Vous rencontrez des difficultés liées à une perte de mobilité
ou d'autonomie mais vous voulez continuer à vivre chez vous ?**

« Bien vivre chez soi » vous aide à mettre en place un accompagnement adapté à vos besoins tout en prenant en compte vos capacités, vos déficits, vos habitudes, votre projet de vie et votre environnement.

« Bien vivre chez soi » :

- vous informe sur les services et les aides existants,
- vous donne des conseils et assure un suivi en matière d'aménagement de domicile et d'aides techniques.

« Bien vivre chez soi » est développé par la *Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux*, de l'*Action sociale* et de la *Santé du SPW* (volet aînés) et l'*Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées* (AWIPH).

Vous pouvez contacter le **SPW** au **081 327 211** et l'**AWIPH** au **0800 16 061**.

**La Wallonie vous donne la possibilité
de bien vivre chez vous !**

